UA332U - Stage et mémoire professionnel

Mis à jour le 01-09-2008

Code : UA332U

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

24 crédits

Responsabilité nationale : EPN05 - Informatique / 1

Présentation

Programme

Contenu

Vous devez effectuer un stage professionnel d'une durée de 6 mois en relation avec le diplôme de Master M2. Une convention peut être passée entre le CNAM et l'entreprise d'accueil. Vous devez **impérativement** avoir été au préalable admis par le jury et avoir régularisé votre inscription au Master auprès de la scolarité.

En fin de stage, vous rédigerez un rapport qui décrit vos activités professionnelles en insistant sur la démarche scientifique suivie : état de l'art et contexte, méthodes utilisées, expérimentations menées et logiciels utilisés. Une version électronique du rapport sous format pdf doit être expédiée aux responsables du master.

Les questions administratives sur la convention de stage sont à régler auprès de la scolarité. A cet effet, lire attentivement sur le site Cnam-Paris : http://www.cnam-paris.fr/ rubriques "Suivre ma scolarité ; stages". Les documents à télécharger se trouvent sur ce site. Il est vivement conseillé de commencer les démarches le plus tôt possible pour prendre en compte les contraintes administratives.

Pour l'obtention de l'accord pédagogique, il faut adresser aux responsables du master (à l'adresse master.tried@cnam.fr) un descriptif du travail que vous serez amené à faire. Les tâches envisagées doivent être directement liées aux thématiques de traitement de données abordées dans le master. Précisez dans votre mail : le nom de la société, le nom du tuteur, lieu et adresse de votre stage ainsi que la date de début et date de fin. Pour effectuer un stage dans de bonnes conditions, il faut avoir réussi au moins les principales unités d'enseignement liées au traitement et l'exploitation des données (à voir avec les responsables en fonction du parcours) entrant dans la composition du master M2. La délivrance de cet accord pédagogique est conditionnée par cette réussite.

À l'issue de la rédaction du mémoire, une soutenance sera organisée devant un jury.

Les consignes pour le mémoire et la soutenance sont disponibles ici : Consignes.

Responsable: Raphaël FOURNIER-S'NIEHOTTA